

VIE ASSOCIATIVE

Mémento

Mairie de Billio

Secrétaire : Hélène LE SERGENT

Tél : 02 97 42 28 18

Fax : 02 97 42 27 49

Mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Jeudi : fermée

Rappel, la mairie n'est pas ouverte au public le matin



Téléphones utiles

Urgences

Médecin de garde : 02 97 68 42 42

Pharmacie : 3237

Pompiers : 18

Urgences médicales : 15

Police : 17

Cabinet infirmier : 02 97 42 21 89

Aide à domicile : 06 88 87 52 24

ADMR : 02 97 42 30 05



ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile)

Maison de Services Publics

27 rue de Rennes

56660 Saint-Jean-Brévelay

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02 97 60 13 03



Messe à Billio

Dimanche 17 mars à 9h30



Football Club de Billio

Samedi 2 mars : soirée repas du FCB

Au menu : Kir

Entrée

Rôti de porc saumuré

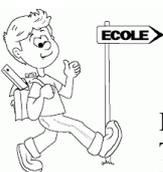
Fromage - dessert

Café

Prix 10 € - Réservation au bar L'Oasis

- Dimanche 03 mars 13h30 Billio B reçoit Monterblanc
15h30 Billio A reçoit Buléon Lantillac
- Dimanche 17 mars 13h30 Billio B se déplace à Plaudren
13h30 Billio A se déplace à Locminé
- Dimanche 24 mars 13h30 Billio B reçoit Monustoir-Ac
15h30 Billio A reçoit Bignan

Toutes les informations et tous les résultats au bar « L'Oasis ».



APEL DU RPI Billio Guéhenno

A ne pas rater

Le carnaval du RPI Billio-Guéhenno se déroulera le mardi 5 mars.

Tous les élèves du RPI défilent dans les rues de Billio à partir de 10h15.

Venez nombreux pour les applaudir.

Le traditionnel repas des écoles du RPI aura lieu à la salle communale de Billio

le samedi 16 mars à partir de 19 h.

Au menu : kir, jarret- frites, fromage, dessert et café

Prix : 11€ , à emporter 10 €, enfants 5 €.

Le repas sera suivi d'une soirée disco.

Réservation à la boulangerie ou à Votre Marché à Guéhenno et à L'Oasis à Billio.



A noter également, les Portes Ouvertes de l'école Sainte-Anne de Guéhenno le vendredi 22 mars et celles de Notre-Dame de Billio le vendredi 29 mars à partir de 17h30.



Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes tiendra son assemblée générale le vendredi 15 mars à 19h à la salle communale.

VIE ASSOCIATIVE (suite)



Dans Tous Les Sens

L'association "Dans Tous Les Sens" organise une soirée "Boeuf Musical" le samedi 9 mars à partir de 20h à la salle communale de Billio. Le principe est de permettre à tous les musiciens chevronnés ou non de venir jouer, seuls mais surtout avec d'autres personnes en improvisation sur place. Une soirée de rencontres où naîtront peut-être de futurs groupes... Tout le monde sera le bienvenu, même si ce n'est que pour écouter. Buvette sur place. Entrée gratuite.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LES FREQUENCES DE LA TNT CHANGENT

Le 26 mars 2019 notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau : ils devront, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur TNT.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifier les informations disponibles sur www.recevoirlatnt.fr et/ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le 26 mai prochain. Pour pouvoir voter les nouveaux électeurs devront s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 30 mars.



L'opération « Bienvenue dans mon jardin » est à nouveau proposée à tous les particuliers, jardiniers amateurs. Vous aussi, vous pouvez participer à cette opération de « Portes ouvertes de jardins au naturel » qui se déroulera du 15 au 16 juin. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous renseigner en mairie.

2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !

Depuis le 1er janvier 2019, l'achat, l'usage et le stockage de produits phytopharmaceutiques sont interdits aux particuliers et jardiniers amateurs.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi (loi Labbé).

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie. Nous aussi en tant qu'habitants et citoyens de la commune ! Pour cela entretenons nos espaces au naturel !

INFORMATIONS DIVERSES

Changement d'heure

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du 30 au 31 mars. Les horloges, montres et autres réveils avanceront d'une heure. A deux heures il sera trois heures, la nuit sera plus courte...

Sur votre agenda à Billio

Samedi 2 mars : repas du FCB

Samedi 9 mars : boeuf musical de DTLs

Vendredi 15 mars : assemblée générale du Comité des fêtes

Samedi 16 mars : repas des écoles du RPI

Vendredi 22 mars : Portes Ouvertes à l'école de Guéhenno

Vendredi 30 mars : Portes Ouvertes à l'école de Billio

Chez nos voisins

Saint-Jean-Brévelay : jeudi 7 mars don du sang

Elven : dimanche 31 mars : concert de la Chorale du Pays de Saint-Jean

Le mois prochain

Dimanche 28 avril : Championnat de Bretagne du P'tit Bolide Billiotais

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHENE

Les chenilles processionnaires **du pin et du chêne** sont présentes dans le Morbihan et les conséquences sont multiples :

- ⇒ **URTICATIONS** touchant les hommes (allergies, démangeaisons, œdème, ...) et les animaux (Nécrose de la langue (chien et chat), ...)
- ⇒ **AFFAIBLISSEMENT** des arbres contaminés (perte de croissance) sans conséquence notable sur la santé des arbres

Que faire ou ne pas faire !

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Début de l'été (courant juin), les papillons sortent de terre et les femelles pondent leurs œufs entre 2 aiguilles. Après l'éclosion et différents stades larvaires, elles forment en octobre un cocon volumineux, souvent à l'extrémité d'une branche. A la fin de l'hiver, elles quittent l'arbre en se déplaçant en procession pour se nymphoser dans le sol (durée : quelques semaines)

=> Attention DANGER pour les hommes et les animaux car à ce stade le risque d'urtication est très important

Que faire à ce moment-là? Eviter de les toucher. Le traitement biologique à cette époque est inefficace.

A ne pas faire : Les ramasser sans protection (lunettes, gants, ...)

Que faire plus tard ? Pensez à vous inscrire durant l'été pour le traitement biologique préventif d'automne.
⇒ Consultez votre mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles chaque année à partir du mois de juillet (clôture des inscriptions fin août)

NB : L'échenillage d'automne (moyen mécanique) est également possible tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter les urtications. La pose d'écopièges sur le tronc, si vous n'avez pas utilisé les 2 moyens de lutte précédents, peut être réalisée à partir de JANVIER. Afin de viser une gestion à long terme, la pose de nichoirs à mésange, proche de vos pins, peut-être un moyen de lutte complémentaire. Les mésanges sont des oiseaux insectivores qui raffolent des chenilles processionnaires.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHENE



Durant l'été (fin juillet), des papillons émergent et les femelles pondent leurs œufs sur de fins rameaux. Ces œufs n'éclorement qu'au début du printemps suivant (avril). Après 2 à 3 mois au cours desquels se succèdent six stades larvaires et de nombreuses processions dans l'arbre et au sol, les chenilles construisent un nid sur le tronc ou sous une branche charpentière où elles se nymphosent fin juin.

=> Attention à partir de fin mai • DANGER : les chenilles deviennent très urticantes et le traitement biologique à ce stade larvaire (5ème stade) est inefficace

Que faire à ce moment-là ? Eviter d'aller sous les chênes et dans tous les cas ne pas enlever les nids ou les brûler sans prendre les précautions nécessaires pour éviter les urtications, qui sont plus fortes que celles provoquées par la chenille du pin

Que faire au printemps ? Le traitement biologique préventif est efficace en avril-mai. Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès de votre mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles entre février et mars de chaque année (clôture des inscriptions fin mars)



FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait, ...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique, ...).

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, depuis 20 ans, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous, pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

☛ **DUREE**

Une demi-journée

☛ **CONTENU**

La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, ...)
Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
Application pratique sur le terrain

☛ **PUBLIC**

Tout public (jeunes et âgés, particuliers et professionnels)

☛ **COUT**

20 € par personne (règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES EN 2019 (PRINTEMPS ET AUTOMNE)

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

►► *Pour toute information complémentaire – FDGDON Morbihan : 02 97 69 28 70*